



Année 1, numéro 14 – 26 octobre 2017

**Retour à l'heure normale !**

Nous revenons à l'heure normale dans la nuit du samedi 4 novembre au dimanche 5 novembre à 02h00.

La journée de dimanche étant allongée d'une heure de travail, le personnel sur le quart de nuit (0h à 08h) sera rémunéré à taux supplémentaire pour l'heure additionnelle travaillée.

Important : la salariée concernée devra inscrire cette heure additionnelle à son relevé de présence.

**BUREAUX SYNDICAUX FIQ-SIL****Section Nord - CHDL**

1000, boulevard Sainte-Anne  
Bureau 5E-20  
Saint-Charles-Borromée, QC  
J6E 6J2  
Tél. : 450-759-8222, poste 2049  
ou sans frais :  
1-866-752-1406  
Fax : 450-752-8335  
Courriel : [info@spssnl.qc.ca](mailto:info@spssnl.qc.ca)

**Section Sud - CHPLG**

911, Montée des Pionniers  
Bureau B0-120  
Terrebonne, QC J6V 2H2  
Tél. : 450-654-7525, poste 20113  
Fax : 450-585-2797  
Courriel : [sils-fiq@bellnet.ca](mailto:sils-fiq@bellnet.ca)

Site web : [www.fiqsil.com](http://www.fiqsil.com)

**Convocation****Assemblée générale spéciale  
négociation****PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. **Message d'ouverture des co-présidentes;**
2. **Nomination de la présidence des débats;**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
4. **Adoption du projet des demandes syndicales – négociation locale (vote);**
5. **Levée de l'assemblée.**

Notez bien, l'assemblée générale spéciale NEGOCIATION se tiendra sur 3 réunions comme suit :

**1ère réunion :**

Mardi le 07 novembre 2017  
à 19 heures  
au Centre Bosco

**2ème réunion :**

Mercredi le 08 novembre 2017  
à 16 heures  
à l'auditorium de l'Hôpital Pierre-Le  
Gardeur

**3ème réunion :**

Mercredi le 15 novembre 2017  
à 17 heures au 6C-24  
au Centre Hospitalier de Lanaudière

Fonctionnement de l'Assemblée générale spéciale (conformément aux Statuts et Règlements).

La première réunion aura lieu au Centre Bosco à 19 heures. À cette première réunion, il y aura présentation des propositions en lien avec la négociation

locale et il sera possible d'apporter de nouvelles propositions, contre-propositions et amendements.

La deuxième réunion aura lieu à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur à 16h. Lors de cette réunion, il y aura aussi présentation des propositions en lien avec la négociation locale et il sera également possible d'apporter de nouvelles propositions, contre-propositions et amendements.

Advenant qu'il y ait de nouvelles propositions, contre-propositions et amendements à la 2ème réunion, une 3ème réunion aura lieu au CHRDL à 17h. Cette 3ème réunion portera uniquement sur les nouvelles propositions, contre-propositions et amendements soumises lors de la 2ème réunion et pour les personnes n'ayant pas assisté à cette 2ème réunion.

**Votre Comité exécutif FIQ-SIL**

N.B. Le kilométrage sera payé aux membres qui en feront la demande.

**Avis**  
**Élection au Comité exécutif**  
**du FIQ-SIL**

**Poste d'agente syndicale responsable**  
**de la section Sud (MRC L'Assomption,**  
**MRC Les Moulins) (poste réservé**  
**infirmière) – Groupe A mandat 2 ans**

La période de mise en candidature débutera le 26 octobre 2017 et se terminera le 8 novembre 2017 à 10h00. S'il y a plus d'une candidature à ce poste, le vote au scrutin secret se tiendra par la poste du 8 novembre au 6 décembre 2017 à 10h. Le formulaire de mise en candidature sera disponible aux deux bureaux syndicaux.

Chaque candidate à ce poste devra faire parvenir sa mise en candidature au Comité d'élection, au plus tard le 08 novembre 2017, à 10h00, au bureau syndical FIQ-SIL du Centre Hospitalier de Lanaudière situé au 1000 boulevard Sainte-Anne, local 5E-20 à Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2 ou au bureau syndical FIQ-SIL du Centre Hospitalier Pierre-Le Gardeur situé au 911 Montée des Pionniers, local B0-120 à Terrebonne, QC J6V 2H2. Par souci de confidentialité, aucune candidature transmise par courriel ou par fax ne sera acceptée.

Pour être mise en nomination, la membre devra avoir fait parvenir son formulaire de mise en candidature dûment complété, incluant une photo, au Comité d'élection. Elle devra être appuyée par deux (2) membres du Syndicat et porter la signature de la candidate comme preuve de son consentement afin que sa nomination soit valide (vous devez avoir signé votre carte d'adhésion).

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a élection, la candidate qui a posé sa candidature devra confirmer si elle désire ou non être mise en élection. Le 6 décembre 2017, les candidates finales à ce poste en élection seront dévoilées et affichées.

Pour plus d'information, communiquez avec Stéphane Gagnon, co-président, au (450) 759-8222, poste 2049 ou au (450) 752-1406.

**Stéphane Gagnon, co-président**

**Avis**  
**Élection au Conseil local de négociation**  
**du FIQ-SIL**

**Un poste à combler parmi les membres**  
**en règle du Syndicat FIQ-SIL de la**  
**section Nord (infirmières, infirmières**  
**auxiliaires et inhalothérapeutes)**

Procédure de mise en candidature : chaque candidate à ce poste devra faire parvenir le formulaire de mise en candidature dûment complété, incluant une photo, au Comité d'élection avant 10h le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le formulaire de mise en candidature est disponible au bureau syndical – section Nord, au Centre Hospitalier de Lanaudière, bureau 5E-20.

La mise en candidature devra avoir été appuyée par deux membres du Syndicat et porter la signature de la candidate comme preuve de son consentement.

Le formulaire de mise en candidature devra être retourné au Comité d'élection, au local 5E-20 au Centre Hospitalier de Lanaudière, soit par courrier interne, soit par la poste ou en personne.

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a élection, celle-ci aura lieu par scrutin secret, 7 jours après la fin de la période des mises en candidature, soit le 8 novembre 2017 de 8h00 à 16h00. Il y aura deux pôles aux bureaux syndicaux :

- Un pôle au Centre Hospitalier de Lanaudière ;
- Un pôle au Centre Hospitalier Pierre-Le Gardeur.

Advenant élection, le dépouillement des bulletins de votes aura lieu à 16h au local 5-20 du Centre Hospitalier de Lanaudière, situé au 1000 boulevard Ste-Anne à St-Charles-Borromée.

Pour plus d'information, communiquez avec Stéphane Gagnon, co-président, au (450) 759-8222, poste 2049 ou au (450) 752-1406.

**Stéphane Gagnon, co-président**

## Conversion de la prime de nuit en temps chômé

Il est possible pour une salariée à temps complet, travaillant sur un quart stable de nuit, de convertir en temps chômé la totalité de sa prime de nuit.

### **Pour la section Nord de Lanaudière (SPSSNL)**

Pour ce faire, vous devez exprimer votre choix sur un formulaire prévu à cet effet et ce, avant le 15 novembre de chaque année. L'entrée en vigueur de la conversion de la prime débute lors de l'horaire qui comprend le 1<sup>er</sup> décembre.

### **Pour la section Sud de Lanaudière (SILS)**

Pour ce faire, vous devez exprimer votre choix sur un formulaire prévu à cet effet et ce, avant le 1 décembre de chaque année.

Vous pouvez modifier votre choix, annuellement, selon les mêmes conditions.

**Stéphane Gagnon, co-président**

## Dates à retenir

### **Prochaines dates de tombée de la disponibilité :**

#### **Section Nord : 4 décembre 2017**

pour les périodes 13, 1 et 2, soit du 4 mars au 26 mai 2018

#### **Section Sud : 28 octobre 2017**

pour la période 10, soit du 10 décembre 2017 au 6 janvier 2018

### **Prochain affichage de postes (sans processus):**

Du 21 novembre au 5 décembre 2017

## Avis d'intérêt pour un remplacement au Comité exécutif FIQ-SIL Section Sud

Nous avons présentement un poste à la Section Sud du Comité exécutif qui est temporairement dépourvu de sa titulaire. Le Comité exécutif a décidé de procéder à son remplacement, pour la durée de l'absence.

Ce remplacement sera comblé par une candidate parmi les membres ayant complété un formulaire d'avis d'intérêt, incluant une photo et description des compétences et aptitudes. La candidate devra retourner son formulaire d'avis d'intérêt au Comité d'élection, avant 10h le 1<sup>er</sup> novembre 2017, au bureau syndical du Centre Hospitalier Pierre-Le Gardeur situé au 911 Montée des Pionniers, local B0-120 à Terrebonne, QC J6V 2H2.

Le choix de la remplaçante se fera au Comité exécutif, par scrutin secret, tel que stipulé à l'article 63.4 des Statuts et Règlements.

Pour plus d'information, communiquez avec Stéphane Cormier, co-président au (450) 654-7525, poste 20113.

**Stéphane Gagnon, co-président**

## Élections municipales

Les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017. L'Employeur doit prendre les dispositions nécessaires afin que l'électeur à son emploi dispose de quatre (4) heures consécutives pour aller voter le jour du scrutin aux endroits où il y a élections.

**Stéphane Gagnon, co-président**

## Campagne REÉR automne 2017

### ATTENTION! Modifications de certaines dates

Nous avons débuté une campagne d'information et d'adhésion. Venez rencontrer vos responsables locales lors de notre tournée des installations cet automne :

- CLSC Lavaltrie : le 31 octobre en A.M.
- CLSC Berthier : le 31 octobre en P.M.
- CHSLD Lanoraie : le 3 novembre en A.M.
- CHSLD St-Eusèbe : le 3 novembre 2017 en P.M.
- CHSLD St-Liguori: le 13 novembre en A.M.
- Sépia Rawdon: le 13 novembre en P.M.
- CH Joliette : le 16 novembre
- CHSLD St-Antoine-de-Padoue : le 20 novembre en A.M.
- CHSLD St-Jacques : le 20 novembre en P.M.
- CHSLD St-Gabriel: le 4 décembre en A.M.
- CLSC St Gabriel: le 4 décembre en P.M.
- CLSC Joliette : le 12 décembre 2017
- Autres dates et lieux à venir

Nous serons heureuses de vous rencontrer afin de vous informer sur le Fonds de Solidarité. Une cotisation REÉR par retenue sur le salaire permet des économies d'impôt supplémentaires très intéressantes.

Guylaine Riendeau, Geneviève Boulet et Audrey Bélanger responsables locales du Fonds de Solidarité FTQ au CISSSL



C'est sous le thème « La SST démystifiée – Connaître ses droits et ses obligations » que se déroule la Semaine SST 2017 qui se tiendra du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour l'occasion, quatre dépliants ont été conçus par le comité SST de la FIQ.

Présentés sous forme de foire aux questions, les dépliants vous permettront de mieux connaître vos droits et vos obligations en matière de :

- Influenza et gastro-entérite
- Retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite
- Indemnité de remplacement du revenu
- Droit de refus

Si ces sujets ont été retenus, c'est qu'ils comptent parmi ceux qui soulèvent de nombreuses préoccupations chez les professionnelles en soins.

Nous serons heureuses de vous rencontrer entre le 26 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre dans les différentes installations de notre CISSS afin de vous présenter les 4 nouveaux dépliants « La SST démystifiée ».

Ainsi, nous serons :

Les 26 et 27 octobre : en tournée dans les installations

Le 31 octobre : à l'hôpital de Joliette

Le 1<sup>er</sup> novembre : à l'hôpital Pierre Le Gardeur

## VOYAGE DE RÊVE EN TÊTE ?

Visitez  
[lapersonnelle.com/concours](http://lapersonnelle.com/concours)  
pour découvrir les détails  
du concours 2017!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.



FÉDÉRATION  
INTERPROFESSIONNELLE  
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise